

MÉTHANISATION | Une unité de méthanisation inaugurée à Bernay

À Bernay, l'unité de méthanisation Terr'Energie 27 a été inaugurée le 10 septembre 2021, en présence notamment d'Hubert Dejean de La Bâtie, Vice-Président de la Région Normandie, et de Gwendoline Presles, Vice-Présidente du SIEGE 27.

En service depuis mars 2021, sa capacité de production de 11,7 GWh permet d'alimenter 1000 foyers en gaz naturel. Pour le SIEGE 27 ce projet est un pas de plus vers l'objectif fixé par l'intercom Bernay Terres de Normandie d'être à « 100% énergies renouvelables d'ici 2050 » et participe aux enjeux du PCAET* de l'EPCI.

Associée à l'unité de méthanisation de GrandCamp, elles couvriront à l'été 2022 le besoin de consommation de la ville de Bernay pour cette période estivale.

C'est en 2018, que le SIEGE 27 a financé 50 % de l'étude d'injection mandatée par les porteurs de projet à GRDF : une première pour le syndicat. Depuis, il a accompagné financièrement huit autres projets.

Le SIEGE 27 est membre des comités stratégiques et techniques du Plan Méthanisation piloté par la Région et l'ADEME Normandie. Il participe notamment aux différents ateliers sur l'acceptabilité locale des projets. Cet aspect est en effet un enjeu important et non négligé pour le SIEGE 27 qui veille à ce que tous les projets restent admissibles socialement.

À Bernay par exemple, le digestat est conduit directement aux champs où il servira d'engrais par des canalisations de 1,6 km, une façon d'éviter les nuisances pour les riverains.

Qu'est-ce que la méthanisation ?

« La méthanisation est un processus naturel biologique de dégradation de la matière organique animale ou végétale en l'absence d'oxygène (anaérobie), grâce à l'action de multiples micro-organismes. » (source : GRDF)

Deux composants sont produits par ce phénomène :

- Le biogaz qui après épuration est injecté dans le réseau de distribution de gaz en substitution du gaz fossile, garantissant la neutralité carbone pour les consommateurs. Distribué en station GNV, ce carburant facilite la conversion des véhicules aux enjeux de transition énergétique. Hors injection (cogénération), le biogaz permet de produire de l'électricité et de la chaleur.
- Le digestat : résidu fertilisant réutilisable comme engrais

* PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

Publié le 27 octobre 2021